



EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Les études relatives à la révision générale du PLU ont débuté en juin 2021. A ce stade, les élus du groupe de travail, accompagnés du bureau d'études *L'Atelier d'Ys*, se sont réunis 11 fois pour travailler sur les orientations d'aménagement communal à l'horizon 2032.

Pour rappel la révision du PLU peut se scinder en quatre grandes étapes :

1. La réalisation du **diagnostic de territoire**, permettant de révéler les atouts et faiblesses du territoire communal,
2. La rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, définissant les grandes orientations d'aménagement sur 10 ans,
3. La traduction **règlementaire** du PADD, permettant d'appliquer les règles d'urbanismes sur la commune (plans de zonage, règlement écrit...),
4. La phase **administrative** de consultation (dont l'enquête publique) et d'approbation.

Les phases n°1 et n°2 ont été présentées aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambres consulaires, Ploërmel Communauté, Département et Région) en mars 2022 et en réunion publique le 13 septembre dernier. Le projet de PADD, consultable en mairie ou sur le site internet de la commune, se décline en cinq grands objectifs :

1. SE DÉVELOPPER DE MANIÈRE RAISONNABLE,
2. ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE,

3. CONFORTER LA QUALITÉ DE VIE,
4. PRÉSERVER ET VALORISER LES NOMBREUX ESPACES NATURELS,
5. METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE PAYSAGER.

La phase n°3, en cours de rédaction, sera achevée au début de l'année 2023. Pour compléter cette étape, le groupe de travail doit encore identifier :

- tous les éléments du paysage à préserver, qu'ils soient naturels (haies, boisements, arbres remarquables...) ou bâtis (four à pain, croix de chemin, puits...),
- toutes les constructions agricoles en **Pierre** susceptibles de changer de destination et d'être transformées en logement.

Comme indiqué lors de la réunion publique, vous pouvez participer à ces recensements en transmettant en mairie vos souhaits (éléments du paysage à protéger et/ou bâtiments agricoles en pierre à transformer en logements).

Une nouvelle réunion publique sera organisée au premier semestre pour vous présenter la traduction réglementaire du PADD dont les éléments recensés.

La phase administrative n°4 devrait commencer au printemps 2023 et durera au moins 7 à 8 mois avant que le nouveau PLU ne rentre en vigueur.

Denis TREHOREL, Maire

11 novembre : cérémonie commémorative

19 novembre : exposition des œuvres d'Hélène Roinel à la médiathèque

20 novembre : accueil des nouveaux arrivants

20 novembre : vide-grenier de l'école Théodore Botrel

26 novembre : vente à emporter « poulet coco » de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

3 décembre : repas paëlla organisé par le Comité des Fêtes et soirée dansante

3 décembre : distribution des sapins de Noël par l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

9 décembre : arbre de Noël de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

10 décembre : cérémonie de la Sainte-Barbe

8 janvier : vœux de Mr le Maire à la salle polyvalente



VIE ASSOCIATIVE

RANDO PLAISIR

Nos randonnées ont repris le 6 septembre dernier et le 20 de ce même mois, nous avons marché dans la vallée du Canut en Ille et Vilaine, Le circuit était très agréable. Le soleil nous a accompagnés toute la journée et nous avons apprécié notre pique-nique, assis sur un beau terrain herbeux.

La dernière randonnée de l'année se déroulera à Rochefort en Terre. Nous terminerons notre après-midi par une déambulation dans les rues de cette petite cité de caractère en admirant les magnifiques illuminations.

Le programme de 2023 est prêt. Il sera remis à tous les adhérents lors de l'assemblée générale qui se déroulera le 24 janvier après une randonnée dans notre commune. Nous avons prévu 4 sorties à la journée avec de nouvelles propositions. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour tout contact, vous pouvez appeler le : 02 97 93 05 39 ou le : 06 25 18 80 95.

Odile Santier présidente

ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Les associations de l'école (OGEC, APEL, et AEP) ont fait leur rentrée lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 octobre. A cette occasion, nous avons fait le bilan des manifestations de l'année dernière et avons accueilli de nouveaux parents bénévoles. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de leur contribution.

Programme des festivités pour cette fin d'année :

Le 26 novembre : vente à emporter à salle communale d'un repas poulet-coco + dessert à 10 €.

Le 3 décembre matin : distribution des sapins de Noël, 3 tailles de sapins Nordmann sont proposées : 100-125 cm : 20 € ; 125-150 cm : 22 € ; 150-175 cm : 27 €.

Les tickets seront en vente dès le mois de novembre auprès des enfants de l'école. Vous aurez aussi la possibilité de réserver vos repas et vos sapins à : apel.loyat@gmail.com

Le 9 décembre : arbre de Noël de l'école.

LES AMIS DE THEODORE BOTREL

L'association « Les Amis de Théodore Botrel » organise

leur vide-grenier le dimanche 20 novembre

de 09h00 à 17h00 à la salle omnisport.

3 € le mètre linéaire sans table

Réservation : videgrenierladtb@gmail.com ou 06.95.00.54.73

Entrée ; 1€, gratuit pour les moins de 16 ans.

LA PASTOURELLE : DANSE BRETONNE

Les cours de danse bretonne ont repris le 20 septembre dernier. Ils ont lieu tous les mardis à partir de 20h à la salle polyvalente. N'hésitez pas à venir découvrir ou re-découvrir cette activité. Contact : 02 97 73 80 74.

COMITE DE JUMELAGE

Le traditionnel cabaret est de retour après 2 ans d'interruption et change de date. Il aura lieu le **samedi 25 février 2023**.

Cette année, c'est un humoriste qui accompagnera un repas typiquement prussien. Une date à retenir. Les billets seront en vente à partir de janvier.

ANCIENS COMBATTANTS

Comme à l'accoutumée, la cérémonie du vendredi 11 novembre réunira nos adhérents et sympathisants. Nous célébrerons l'anniversaire de la fin de la guerre 14-18 qui a décimé tant de jeunes qui n'aspiraient qu'à une vie normale. Malheureusement, la guerre sévit toujours comme en Ukraine.

Déroulement de la cérémonie :

10h45 : rassemblement devant la mairie ; 11h00 : messe à l'Eglise de Loyat ; 12h00 : rassemblement au monument aux Morts ; 12h30 : vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la municipalité ; 13h00 : déjeuner au restaurant « les Ajoncs d'Or » à Néant-Sur-Yvel.

Tous les Loyatais sont invités à participer aux cérémonies ainsi qu'au vin d'honneur. L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 4 février. Elle se fera à la salle annexe.

Paul DREAN, président des Anciens Combattants

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de LOYAT vous propose une soirée PAËLLA le samedi 3 décembre à la salle polyvalente, à partir de 18h30, avec initiation à la SALSA, de 19h à 20h30, par un professeur de danse, suivie du repas Paëlla et d'une soirée dansante.

Repas sur place avec initiation Salsa et soirée dansante : adulte 12 € : sangria, paëlla, fromage, gâteau basque,

Enfant (- de 12 ans) 8 € : poulet avec riz paëlla, dessert surprise

Repas à emporter disponible à la salle polyvalente entre 12h et 18 h ; Adulte 10 € : paëlla, fromage, gâteau basque ; Enfant (- de 12 ans) 6 € : poulet avec riz paëlla, dessert surprise.

Réservation : 06 88 84 29 27 ou comitedesfetesloyat@outlook.fr

CLUB DES KORRIGANS : ULTIMATE FRISBEE

Le club des Korrigans a démarré sa première saison à Loyat !

Venez découvrir ce sport collectif mixte, sans-contact et auto-arbitré qui se joue avec un frisbee, tous les lundis soirs au stade Thierry Ecorchard à Loyat. Plus de renseignements au 06.08.09.70.36 ou à jules.trehorel@gmail.com

TENNIS CLUB LOYATAIS

Les matchs de championnat de l'équipe Séniors se poursuivent (Belle-Ile, Nivillac...) pour tenter de gagner et conserver la première place. Cette année, 11 jeunes, répartis en 2 groupes, prennent des cours le mardi soir.

BASKET CLUB LOYATAIS

Cette année, le club compte 17 joueuses : une nouvelle équipe loisirs vient compléter celle qui a été créée en 2009. Elles sont engagées en championnat (Fédération Sportive et Culturelle de France) et rencontrent des équipes locales : Le Roc Saint André, Réguiny, Guer, Monterblanc, Josselin, USSAC, Questembert, Caro, Missiriac et Plumelec. Les matchs se jouent en semaine : le jour est défini par le club qui reçoit. Les entraînements ont lieu le vendredi de 20h à 22h à la salle polyvalente. Le Club recherche des joueuses supplémentaires pour compléter l'effectif. N'hésitez pas à venir rencontrer les deux équipes et les encourager.

Contact : Rozenn (06.68.80.23.08) ou Magali (06.14.30.43.55).

AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

ECOLE THEODORE BOTREL

Le 1^{er} septembre, 62 élèves ont pris ou repris le chemin de l'Ecole Théodore Botrel, leurs parents se sont vu offrir un café de bienvenue par l'Amicale des parents d'élèves. L'équipe a accueilli Catherine Buestel, enseignante en classe de GS-CE1 et Magdalena MESLE OGOREK, Atsem.

Labélisée « Ecole E3D, Ecole en Démarche de Développement Durable » l'année dernière par le Recteur, l'Ecole propose cette année un projet intitulé « Nature et Imaginaire ». Accompagnés par une Educatrice à l'environnement et leur enseignante, les enfants de la PS au CE1 vont faire « classe dehors » une demi-journée par semaine ; les CE-CM travailleront autour des « Aires Terrestres Educatives ». Les apprentissages fondamentaux continuent d'être renforcés : lecture avec la participation des 3 classes au « prix littéraire des korrigans », quart d'heure quotidien de lecture, pratique de l'anglais dès la PS... L'Ecole propose aux écoliers un parcours artistique et culturel riche : spectacles, projet autour de l'Opéra et élaboration d'un conte musical avec la participation d'intervenants en musique. Enfin, pour bien apprendre, il faut aussi bien se dépenser ! Les enfants bénéficieront ainsi de pratiques sportives variées : judo, rugby, piscine, piste vélo, motricité, escrime, handball, activités athlétiques et gymniques avec des intervenants spécialisés. Une année qui promet d'être riche en apprentissages et en partages !

SEANCES DE SPORTS POUR LES SENIORS

Deux cours sont proposés aux séniors de la commune :

- **le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Ploërmel communauté** propose des cours de sports en position assise, pour les personnes ayant des difficultés à rester debout trop longtemps. Les séances ont lieu à la maison de l'enfance de Loyat le jeudi de 14h à 15h30. La cotisation annuelle est de 50 €.

Inscription : 02.97.73.20.75 ou cias@ploermelcommunaute.bzh.

- **l'Association Santé Sport Adapté de Mauron (ASSA 56)** propose des cours de sport, les lundis de 10h15 à 11h15 à la maison de l'enfance de Loyat, avec un professionnel expert. Les 10 premières séances sont gratuites. Informations et inscription au 06.33.60.14.60.

CCAS : accueil des bébés et repas des aînés

Le 26 septembre dernier, les membres du CCAS, les assistantes maternelles et les animatrices du relais parents-enfants de Ploërmel communauté ont accueilli les bébés nés depuis novembre 2021. 6 familles étaient présentes pour ce moment d'échanges et de convivialité.

Le 16 octobre, 79 Loyatais âgés de plus de 75 ans ont participé au repas du CCAS : chansons et danses étaient au programme de cette journée tant appréciée. Un colis sera offert fin décembre aux personnes absentes à ce repas.

EMBELLISSEMENT - CADRE DE VIE

LOYAT PERD SA 4e FLEUR

La commune a décroché sa 1^{ère} fleur au concours national des villes et villages fleuris (CNVVF) en 2008. Cette distinction a été une première récompense du travail effectué par tous les agents du service technique ainsi que pour tous les habitants qui ont à cœur d'embellir leurs jardins, façades et balcons. En 2011, elle a obtenu sa 2e fleur. La 3^{ème} fleur nous a été décernée en 2014, puis en 2018, quelle fierté pour tous de se voir attribuer la 4^{ème} fleur ! Elle sera maintenue en 2021 après le passage du jury national. Cette année nous avons à nouveau accueilli le jury qui nous a hélas retiré une fleur. Nous n'avons pas à rougir car Loyat fait désormais partie des 17 communes du département du Morbihan labellisées 3 fleurs.

ILLUMINATIONS DE NOEL

La sobriété énergétique est l'affaire de tous. Les collectivités doivent s'impliquer dans cette démarche en diminuant leur consommation électrique : les élus ont donc décidé de retarder d'une semaine la mise en place des illuminations de Noël, soit du 13 décembre au 5 janvier.

MATINEE CITOYENNE : REMERCIEMENTS

Depuis plusieurs années, la municipalité organise des matinées citoyennes au cours desquelles les habitants sont invités à désherber un site de la commune (cimetière, jardin pédagogique). Les élus tiennent à remercier tous les participants à ce moment de convivialité.

INFORMATIONS DIVERSES

RIV BUS : DU CHANGEMENT

Ploërmel Communauté a déployé son service RIV BUS sur tout le territoire. 9 lignes sont ainsi en service depuis le 1er septembre dernier. Le circuit desservant Loyat a été modifié et les horaires ont changé. Vous pouvez les consulter sur le site internet de Ploërmel Communauté dans la rubrique Mes services/Mobilité/RIV Bus. Vous y trouverez aussi des renseignements sur le covoiturage, le transport à la demande, les vélos : des actions qui permettent de favoriser la mobilité sur le territoire.

MEDIATHEQUE

Les enfants et petits-enfants d'Hélène ROINEL, artiste et habitante de Lézonnet à LOYAT décédée en 2009, ont fait don à la commune d'un certain nombre de ses tableaux. Les bénévoles de la médiathèque ont créé un groupe de travail avec l'aide de la commune pour préparer une exposition de ses œuvres : elle se déroulera le Samedi 19 Novembre 2022. Exceptionnellement pour cet événement, les bénévoles ouvriront les portes de la médiathèque de 10h00 à 12h00. Venez nombreux à leur rencontre pour découvrir cette exposition.

Depuis la mise en place de la gratuité de l'accès à la médiathèque, les bénévoles sont ravis d'accueillir de nouveaux lecteurs. Alors vous aussi, n'hésitez pas à venir à leur rencontre. Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque : mercredi de 14h à 18h ; vendredi de 17h à 19h.

INFORMATIONS DIVERSES (suite)

FRELONS : une aide financière de la commune

Le conseil municipal, lors de la séance du 27 septembre dernier, a validé le versement d'une aide financière de 50 € afin de participer aux frais engagés par les habitants de la commune lors de la destruction d'un nid de frelon, à compter de la date de cette décision. Dorénavant, les personnes concernées sont invitées, après avis de l' élu référent de la commune, à adresser leur facture au secrétariat de la mairie accompagnée d'un RIB afin que le versement soit effectué dans les meilleurs délais.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le dimanche 20 novembre à 11h à la salle polyvalente. Les nouveaux habitants, installés depuis novembre 2021 dans notre commune, sont invités à se faire connaître s'ils le souhaitent à la mairie : 02.97.93.02.33 ou accueil@loyat.fr. Ils pourront ainsi être conviés à ce moment d'échanges avec les membres du conseil municipal.

LOGEMENTS COMMUNAUX DISPONIBLES

Appartement au 1er étage au-dessus de la médiathèque : Type T3, 64 m², salon-séjour, cuisine, 2 chambres, 1 salle de bain. Loyer mensuel 561.96 €.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Lors d'une précédente édition, un appel a été lancé auprès des Loyatais pour recenser des personnes intéressées pour figurer dans le PCS de la commune qui est activé en cas d'évènements majeurs (incendie, accident, tempête, inondation etc...) afin d'accueillir la population sinistrée dans les meilleures conditions. Il a ainsi été activé cet été à Campénéac lors de l'Incendie en lisière de Brocéliande, en raison de l'évacuation d'une centaine d'habitants qu'il a fallu prendre en charge en pleine nuit. Les élus de Loyat ont également accueilli des sinistrés de la commune.

Aussi, si vous pensez pouvoir apporter votre aide en de telles circonstances (médecin, infirmier, aide-soignant, psychologue, pompier, militaire, interprète etc...), ou bien en tant que bénévoles pour la logistique (récupération de matériel, confection de repas etc...), nous vous remercions de vous faire connaître à la mairie (02.97.93.02.33 ou accueil@loyat.fr).

APPLICATION MA MAIRIE EN POCHE

Cette application permet de recevoir des alertes ou des informations créées par la commune et adressées aux usagers de **Ma Mairie en Poche**. A ce jour, **503 abonnés** sont alertés rapidement des vigilances météo, animations sur la commune, travaux etc...N'hésitez pas à télécharger gratuitement cette application (choisir la commune de Loyat dans les préférences). Depuis sa mise en place en janvier 2021, **162 annonces** ont été diffusées.

TRAVAUX

ELAGAGE EN BORDURE DES VOIES COMMUNALES

Débutée l'année dernière dans la partie Nord de la commune, la campagne d'élagage va se poursuivre dans la partie Sud durant l'hiver 2022/2023. Les objectifs sont les suivants :

- maintenir les voies en bon état et donc d'en réduire les charges d'entretien,
- assurer la sécurité des usagers des voies en réduisant les risques de gel et en maintenant la visibilité tout en préservant la largeur du passage.

Le recensement des parcelles concernées a été réalisé par la commission travaux ; un courrier sera envoyé aux propriétaires courant novembre. La municipalité souhaite que la démarche se déroule dans les meilleures conditions possibles, comme cela a été le cas les années précédentes.

FERMETURE DU PONT (DÉJÀ RESERVE AUX PIETONS) ENTRE LA VILLETTE ET TREGADORET

Dans le cadre d'un diagnostic des ponts proposé par le Conseil département du Morbihan, une fragilité du pont reliant les Villetes de la Villette et de Trégadoret a été signalée. Monsieur le maire a été contraint d'en interdire l'accès, depuis quelques semaines, aux piétons et à tous types de véhicules (l'accès était déjà interdit aux voitures depuis plusieurs années). Un arrêté a été affiché sur place et des plots ont été installés afin d'empêcher tout passage sur ce pont. Ces mesures de sécurité doivent être respectées pour éviter tout incident en attendant que des travaux de consolidation soient engagés.

SOBRIETE ENERGETIQUE

Pour répondre aux recommandations du gouvernement et pour maîtriser la dépense en électricité, la commune a pris plusieurs décisions :

- 110 lanternes vétustes sur poteau béton ont été remplacées par des projecteurs à LED. Ce programme a été subventionné à 60 %.
- dès fin octobre, l'éclairage public sera diminué d'une heure par jour (extinction à 20h45 au lieu de 21h45).
- les illuminations de Noël seront mises en service pour une durée plus courte que les autres années.
- installation de deux horloges connectées pour mieux maîtriser la consommation électrique de l'éclairage public,
- la commune s'est inscrite dans un programme de remplacement des luminaires de types " boule " pour réduire et limiter les nuisances lumineuses.

Afin d'éviter une coupure de l'alimentation en électricité au cours de l'hiver, il est conseillé aux habitants de s'inscrire à « l'alerte vigilance coupure » : il suffit de se rendre sur le site internet www.moncowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure et de fournir un numéro de téléphone portable et/ou une adresse internet pour recevoir, par sms ou par mail, une alerte en cas de risque de coupure.

De même, il est possible de télécharger l'application EcoWatt « La Météo de l'Electricité » sur son téléphone portable ou sa tablette, ou bien d'accéder au site <https://www.moncowatt.fr/> pour consulter en temps réel la consommation électrique du pays. Ces deux outils peuvent permettre d'agir collectivement sur la consommation afin d'éviter tout risque de coupure dans les prochains mois.